

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 090-200075133-20230330-014_2023_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 30 Mars 2023

Question n°9

Budget Primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **30 Mars** à 18 heures 30, sous la Présidence de **Monsieur Patrick MIESCH Président**, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 février 2023.

16 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 avaient donné pouvoir et 2 étaient représentés, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Sonia BISCHOFF, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Patrick CARDOT, Jacky CHIPAUX, Benoît CORNU, Maurice COURTOIS, Patrick DEMOUGE, Emile EHRET, Jean-Marie HUGARD, Denis KUNTZMANN, Patrick MIESCH, Eric PARROT, Jean-Louis SALORT, Henri STASCHE, Roland DURUPT, Jean-Baptiste REMOND.

Avaient donné procuration : Maryse GARNICHET à BRESSON François, Hervé UHLEN à Emile EHRET.

Était Excusés : Manon FURTER, Maryse GARNICHET, Michel GALMICHE, Gilles GROSJEAN, Luc SENGLER, Hervé UHLEN

Etaient Absents : Maxime BELTZUNG, Jean-Marie BERLINGER, Arnaud DOYEN, Alain FESSLER, Yves TESTON, Nicolas VOILAND, Elisabeth WILLEMAIN.

Secrétaire de séance : Denis KUNTZMANN

Nombre de membres			
Afférents Comité	au	En exercice	Votants
29		29	20

Vote		
Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Date de Convocation : 21 mars 2023.

Date d'affichage :

DELIBERATION

Le Président propose le Budget Primitif 2023 suivant :

Dépenses Fonctionnement (Par Chapitre) :

011	Charges à caractère général	6 825 447.53€
012	Charges de personnel	492 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	368 683.00 €
65	Autres charges gestion courante	39 550.00 €
66	Charges financières	11 050.00 €
67	Charges exceptionnelles	29 000.00 €
68	Dotations aux provisions	382 373.00 €
	TOTAL	8 148 103.53 €

Recettes Fonctionnement (Par Chapitre) :

002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	2 580 909.41 €
013	Atténuations de charges	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	5 286.00 €
70	Produits des services	28 500.00 €
74	Dotations et participations	5 520 404.12 €
75	Autres produits gestion courante	13 004.00 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
	TOTAL	8 148 103.53 €

Dépenses Investissement (Par Chapitre) :

040	Opérations d'ordre entre section	5 286.00 €
16	Remboursement d'emprunts	32 623.00 €
20	Immobilisations incorporelles	120 000.00 €
204	Subventions d'équipement versées	25 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 713 259.53 €
	TOTAL	1 896 168.53 €

Recettes Investissement (Par Chapitre) :

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	1 506 512.84 €
040	Opérations d'ordre entre section	368 683.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	20 972.69 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €
	TOTAL	1 896 168.53 €

Section Fonctionnement :

Dépenses :	8 148 103.53 €
Recettes :	8 148 103.53 €

Section Investissement :

Dépenses :	1 896 168.53 €
Recettes :	1 896 168.53 €

Soit un BP 2023 équilibré en Fonctionnement et en Investissement.

Le conseil syndical adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,
Le Président
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 090-200075133-20230330-014_2023_1-DE

